

**L'hon. M. Walker:** Cette pratique n'a certes pas été maintenue; toutefois, cette question relèverait du présent crédit, si nous l'avions maintenue. On l'a discontinuée, mais le député a bien fait de poser sa question à l'occasion de l'étude du présent crédit.

**M. Tardif:** Monsieur le président, au crédit n° 371 intéressant des travaux divers non prévus ailleurs, le montant demandé est de \$2,450,000. Puis-je demander au ministre comment on est arrivé à ce chiffre et s'il y a une liste de travaux non prévus?

**L'hon. M. Walker:** En réponse au député de Russell, je dirai que ce crédit vise certains projets, comme de petits bureaux de poste, de petits quais et comprend aussi une forte somme qui s'est révélée nécessaire au cours des ans pour payer des dommages imprévus occasionnés par les grosses tempêtes.

**M. Tardif:** Alors le montant global pour tous ces travaux s'élève à \$2,450,000?

**L'hon. M. Walker:** Oui, c'est exact.  
(Le crédit est adopté.)

Société centrale d'hypothèques et de logement—  
373. Frais subis relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'habitations à loyer, d'écoles et de services accessoires pour le compte du ministère de la Défense nationale, \$540,000.

**M. Garland:** Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions au ministre au sujet de ce poste. Outre le lot d'hypothèques offertes en vente ce mois-ci, le ministre pourrait-il nous faire connaître la valeur en dollars des hypothèques vendues en 1960 et la valeur en dollars des hypothèques vendues en 1961 jusqu'au 31 mai? Peut-être que ce serait plus facile pour le ministre de cette façon, si on lui pose des questions et qu'il y réponde au fur et à mesure.

**L'hon. M. Walker:** Puis-je entendre de nouveau la question?

**M. Garland:** A part de mettre en vente des hypothèques durant ce mois-là, le ministre peut-il nous dire...

**L'hon. M. Walker:** L'honorable député peut-il attendre quelques minutes, jusqu'à l'arrivée des spécialistes de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Si je lui demande cela, c'est que je prends toujours ses questions très au sérieux, surtout quand il s'agit de logement.

**M. le président:** L'honorable député de Nipissing ne croit-il pas que sa question irait mieux dans l'étude du crédit n° 601, car, à mon avis, le crédit 373 porte spécifiquement sur la construction de logements pour le personnel marié.

**M. Garland:** Je m'en remets au président.

**M. le président:** J'ai simplement demandé à l'honorable député s'il ne croyait pas mieux d'attendre au poste 601.

**M. Regier:** Monsieur le président, c'est, je crois, l'usage à l'examen du premier poste d'une division de permettre aux honorables députés de parler des politiques générales. A mon sens, il serait bon de procéder ainsi maintenant, à moins que le ministre ne s'y oppose.

**M. le président:** Le premier crédit intéresse la Société centrale d'hypothèques et de logement et son activité, tandis que le poste 373 me paraît avoir un objet précis.

**L'hon. M. Walker:** Monsieur le président, j'avais l'impression que le premier crédit du ministère des Travaux publics qui comprend le crédit affecté à la Société centrale d'hypothèques et de logement et à la Commission de la capitale nationale permettait des discussions de caractère général. On m'a alors posé, au sujet du logement, des questions auxquelles nous avons essayé de répondre de notre mieux. Je ne voudrais pas restreindre le débat, mais je ferai respectueusement observer que nous devrions suivre la pratique de l'an dernier, c'est-à-dire étudier certains sujets spéciaux au cours de la discussion engagée sur le crédit en cause.

**M. le président:** Ce que j'en ai dit, c'est uniquement parce qu'il m'avait semblé que ce crédit avait un objet précis.

**M. Garland:** Je me conformerai volontiers au désir du président.

(Texte)

**M. Fortin:** Monsieur le président, j'aurais peut-être dû faire cette observation un peu plus tôt, mais avant que l'on aborde l'étude des problèmes qui relèvent de la Société centrale d'hypothèques et de logement, j'aimerais faire une suggestion.

Le ministère des Travaux publics est certainement celui qui a les rapports et les contacts les plus fréquents avec la population. C'est probablement à ce ministère que les députés ont le plus souvent recours pour discuter certains problèmes d'intérêt local. A mon avis, la suggestion que je veux faire au ministre a sa valeur, et j'ai la certitude qu'à ce point de vue je recevrai l'approbation...

**M. le président:** A l'ordre! Est-ce que l'honorable député a compris la décision que j'ai rendue tout à l'heure, à l'effet que les problèmes intéressant généralement la Société centrale d'hypothèques et de logement devraient être discutés à compter de l'étude